



Communauté d'Agglomération, Un nouvel élan pour notre territoire



ANDRÉSY

MARCHÉ DE NOËL 2008

samedi 6 décembre 2008
de 10 h 00 à 19 h 00

dimanche 7 décembre 2008
de 10 h 00 à 18 h 30

Espace Julien-Green - Entrée libre

L'agenda du mois



SOMMAIRE

Une nouvelle Communauté d'Agglomération	.P2	Le SEFO priméeP8
EditoP3	Le 4 ^e album d'EnhancerP9
Stationnement fin d'OiseP4	Regards croisésP10
ZPPAUPP5	Théâtre en JeuP12
Zoom sur la CLISP6	Arche de NoéP12
Cérémonie du 11 novembreP7	Programme du TéléthonP15

INTERCOMMUNALITÉ

Une nouvelle Communauté d'Agglomération

Andrésy, Chapet, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine ont décidé de passer en Communauté d'Agglomération... Explications sur ce changement important pour notre territoire mais aussi pour la Ville d'Andrésy.

C'est une nouveauté importante destinée à renforcer la capacité d'actions de nos six villes. Dès le 1^{er} janvier 2009, la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine deviendra officiellement Communauté d'Agglomération. Le principe a été expliqué à l'ensemble du Conseil Municipal d'Andrésy et approuvé à l'unanimité lors de la séance du 23 octobre 2008. « Avec nos plus de 62 000 habitants, nous dépassons largement les 50 000 habitants nécessaires dans l'intercommunalité et la ville de Verneuil-sur-Seine a passé le cap des 15 000 habitants, deux conditions indispensables qui nous permettent de passer en Communauté d'Agglomération, explique Hugues Ribault, Maire d'Andrésy et Vice-Président de l'actuelle Communauté de Communes. Nos finances vont pouvoir bénéficier d'une dotation supplémentaire annuelle de l'Etat de 2 millions d'euros.

Pas de nouveaux transferts de compétences

Ce changement de statut n'entraînera pas de transferts de compétences supplémentaires les six villes unissant déjà leurs actions dans

des domaines déjà très importants comme le développement économique, l'aménagement du territoire, l'équilibre social de l'habitat, l'aménagement et l'entretien des voiries et des parcs de stationnement, la protection et la mise en valeur du cadre de vie.

Deux objectifs constants

Il est important de constater que ce passage en Communauté d'Agglomération permettra de renforcer encore une fois les liens entre nos villes et donnera une nouvelle force d'action à un bassin de vie qui doit négocier de nombreux dossiers capitaux. Si « l'union fait la force », Andrésy, Chapet, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine l'ont bien compris avec comme objectif prioritaire de trouver de nouvelles ressources par le développement économique et de permettre en parallèle de baisser les coûts de fonctionnement des villes par la mutualisation des moyens.

CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous le 10 décembre

La prochaine réunion du Conseil Municipal d'Andrésy aura lieu le mercredi 10 décembre à 20h30 dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville. Vous pourrez comme d'habitude prendre connaissance des différents points qui y seront abordés sur le site internet de la ville www.andresy.com.

Renseignements :

Direction Générale de la Ville d'Andrésy
au 01 39 27 11 05

NOUVEAUTÉ

Yannick Imbert, Nouveau Sous-Préfet de Saint-Germain

L'ancien Directeur de Cabinet de Madame la Ministre Rachida Dati, Monsieur Yannick Imbert, vient d'être nommé Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye. Une fonction qu'il a déjà occupée à deux reprises à Calais et à Saint-Amand-Montrond. À 46 ans, il découvre la région de Saint-Germain-en-Laye et l'ensemble des grands dossiers qui font le quotidien des collectivités locales. Monsieur Yannick Imbert a déjà pu découvrir la commune d'Andrésy lors de la Conférence Européenne qui s'est déroulée le 15 octobre dernier.



INFO

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
MAIRIE D'ANDRÉSY	01 39 27 11 00
LA POSTE	
Courrier	01 34 01 21 20
Distribution	01 34 01 21 30
PRÉFECTURE DES YVELINES	
DE VERSAILLES	01 39 49 78 00
SOUS-PRÉFECTURE	
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 30 61 34 00
HÔPITAL DE POISSY/ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 39 27 40 50
CENTRE ANTIBRÛLURES	01 42 34 17 60
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
SOS MÉDECINS	01 39 58 58 58
URGENCES DENTAIRES	01 39 51 21 21
COMMISSARIAT DE POLICE	
DE CONFLANS	01 34 90 47 57
GENDARMERIE	01 39 19 79 41
POLICE MUNICIPALE	01 39 27 11 50
BRIGADE FLUVIALE	01 39 19 79 41
SNCF	08 36 35 35 35
EAU (SEFO)	01 39 70 20 00
URGENCE DÉPANNAGE GAZ	08 10 43 30 78
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	08 10 33 30 78
DROGUE / ALCOOL / TABAC	113
ENFANCE EN DIFFICULTÉ (24h/ 24)	119
FIL SANTÉ JEUNESSE	08 00 23 52 36
JEUNES VIOLENCES	
ÉCOUTE	08 00 20 22 23
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00
SOS FEMMES BATTUES	01 40 33 80 60
CROIX-ROUGE	01 39 72 59 16

Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Nous devons être particulièrement fiers quand une entreprise de notre ville reçoit un prix reconnu par ses pairs. En effet, comme vous allez pouvoir le découvrir en lisant les pages de votre journal municipal, la SEFO, entreprise historique de notre ville, vient de recevoir officiellement le Prix de la Cramif la récompensant pour ses initiatives prises en matière de sécurité des personnels. La Ville d'AndréSy tient à saluer tout particulièrement les personnels de la SEFO (Société des Eaux de Fin d'Oise) qui une fois de plus montrent leur grand professionnalisme.

Comme vous le savez, grâce à cette entreprise, déléguée par un Syndicat Intercommunal nommé SIDEC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Confluent), vous pouvez bénéficier chaque jour d'une eau non traitée et simplement filtrée, en fait une véritable eau de source. En tant que Maire je suis particulièrement attaché au Développement Durable et à la gestion de notre éco-système et je suis heureux et fier que la SEFO soit une entreprise d'AndréSy et qu'elle alimente en eau de qualité les Andrésiens, mais aussi plusieurs communes voisines.

Au-delà de cette société exemplaire, je profite de cette tribune pour féliciter les entreprises et les commerces qui ont choisi de s'implanter dans notre ville. Ils sont les moteurs de notre dynamisme et nous n'hésitons jamais à souligner leur réussite, qu'ils en soient convaincus.

En ce qui concerne le développement économique, vous le savez, la Ville d'AndréSy travaille à son essor dans le cadre de l'Intercommunalité. Aujourd'hui, nous vivons un moment décisif dans la vie de notre union avec les communes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Verneuil-sur-Seine, et Triel-sur-Seine, puisque nous avons décidé collectivement de passer en Communauté d'Agglomération (cf p2). Ce nouveau statut permettra de recevoir plus de subsides de l'Etat et surtout il nous donne une force collective supplémentaire pour défendre les intérêts de nos villes et donc ceux de tous les habitants de notre territoire. C'est une étape importante qui prendra naissance à partir du 1^{er} janvier 2009.

Bien amicalement

Hugues RIBAUT

Maire d'AndréSy

Conseiller Général des Yvelines

Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine



Abonnement Culture 2008-2009



Abonnez vous !

À partir de 3 spectacles achetés ... vous bénéficiez d'un tarif réduit sur tous les spectacles proposés dans le cadre de la Saison culturelle d'AndréSy.

Pour acheter vos places ou votre abonnement, rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au samedi matin.

Renseignements et réservations téléphoniques au 01 39 27 11 00...

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT QUARTIER FIN D'OISE Quelques nouveaux aménagements !

Moins d'un mois après la mise en place de la nouvelle réglementation du stationnement dans le quartier Fin d'Oise, la Ville d'Andrésy a décidé de procéder à quelques aménagements du système. Près de 300 Andrésiens, directement riverains dans la zone violette, sont déjà venus à l'Hôtel de Ville chercher leur macaron. L'attribution va être élargie. « Au terme d'un premier bilan nous avons décidé, après analyse des remarques qui nous sont parvenues, d'attribuer des macarons aux riverains qui possèdent des voitures de fonction, explique le Maire Hugues Ribault. Sous réserve de présentation d'un justificatif de la société employeur précisant le nom et l'adresse personnelle, les caractéristiques du véhicule et son immatriculation. De plus, comme annoncé précédemment lors des réunions de concertation, nous

avons décidé d'attribuer des macarons aux propriétaires des commerces et dirigeants d'entreprise, situés dans la zone violette ». Rappelons que l'attribution des macarons est annuelle et se fait aux accueils de l'Hôtel de Ville et de la Mairie annexe. Le coût est de 2 euros à l'année destiné à palier les frais administratifs.

Un marquage précisé

Les Services Techniques de la Ville ont procédé à quelques compléments de marquage au sol, par exemple dans la rue Lamartine, afin de mieux préciser les nouvelles zones de stationnement violettes, limitées, rappelons-le à 4 heures du lundi au vendredi de 9h à 19h. À noter que l'ensemble des agents des Services de la Ville se sont mobilisés en un temps record pour anticiper les conséquences de la mise en

place des nouvelles réglementations de stationnement du parking de la Gare RER/SNCF de Conflans Fin d'Oise et aux alentours.

Renseignements et achat de macarons pour les riverains du quartier Fin d'Oise en zone violette :

Aux accueils de l'Hôtel de Ville et de la Mairie Annexe

Tel. 01 39 27 11 00



Stationnement au quartier fin d'Oise.

RÉUNIONS DE QUARTIER

A la rencontre des Andrésiens !

Comme le veut la tradition, c'est en novembre que se sont déroulées les traditionnelles réunions de quartier, moments privilégiés où se rencontrent, le Maire, les élus et les Andrésiens, pour parler librement de l'ensemble des problèmes liés à la vie quotidienne dans la ville. Pendant cinq soirées, le Maire Hugues Ribault, accompagné de certains de ses adjoints, dont Guy Briault délégué à « la Vie des Quartiers et à l'Economie Locale » ont pu répondre aux nombreuses questions et interrogations des habitants des quartiers de Denouval, Gare/Ponceaux/Valences/Marottes, du Centre-Ville, de Fin d'Oise/Rive Gauche et des Coteaux / Charvaux. « Les élus d'Andrésy sont toujours heureux de venir à la rencontre des habitants, explique Guy Briault. Nous avons fait évoluer la formule puisque désormais nous présentons un bilan des réponses apportées sur les sujets

dont nous avons été saisis lors des dernières réunions de quartier de juin 2008. Depuis les dernières réunions, les Andrésiens peuvent recevoir un compte-rendu par mail, en remplissant un simple questionnaire. Cette formule a bien fonctionné et nous souhaitons la développer. Je tiens aussi à souligner que les Andrésiens peuvent s'adresser à leur délégué de quartier en permanence et à moi-même. Je reste à leur disposition. » Si vous souhaitez recevoir, par mail, le compte-rendu de votre réunion de quartier n'hésitez pas à remplir le bordereau ci-dessous et à le déposer dans les accueils de l'Hôtel de Ville ou de la Mairie Annexe.

Vous pouvez aussi faire cette demande par mail (cabinet@andresy.com).

Renseignements :

Cabinet du Maire au 01 39 27 11 12

VOS DÉLÉGUÉS DE QUARTIER SONT À VOTRE ÉCOUTE !

Guy Briault, Maire-adjoint délégué

« Vie des Quartiers et Economie Locale »

06 14 41 91 51

Quartier Fin d'Oise/Rive Gauche : Catherine Labourey

06 81 80 01 30

Quartier Centre-Ville : Fouzia Voirin

06 72 51 98 95

Quartier Denouval : Franck Martz

06 03 90 88 12

Quartier Charvaux : Monique Bretonnière

06 33 36 44 40

Quartier Coteaux : Christophe Bizot

06 86 15 09 10

Recevez vos comptes-rendus de réunion de quartier par mails (coupon à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à envoyer par mail sur : cabinet@andresy.com).

NOM :

PRENOM :

ADRESSE E-MAIL :

N° de téléphone :

NOM DU QUARTIER :

Coupon détachable.

URBANISME

1^{er} décembre : application de la nouvelle ZPPAUP

Après trois ans d'étude, la nouvelle Zone de Protection Architecturale Urbaine et Paysagère d'Andrésy est entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2008. Concrètement, si votre habitation individuelle se trouve dans le nouveau périmètre défini (cf www.andresy.com), la délivrance de vos déclarations de travaux ou de permis de construire sera visée par l'Architecte des Bâtiments de France", ce qui nécessitera un délai supplémentaire d'un mois dans l'instruction de votre dossier. « *Son avis sera prioritaire par rapport à celui des Services de la Ville, explique Virginie Mureret, Maire-adjoint chargé du « Développement durable et de l'Urbanisme».* Ce nouveau document succède à une version établie en 1988 et qui était déjà précurseur au niveau national, puisque la Ville d'Andrésy était l'une des premières à se doter d'un règlement supplantant les Plans d'Occupation des sols, déjà existants. «Aujourd'hui, la Ville possède un nouveau Plan Local d'Urbanisme et une nouvelle ZPPAUP ou le Paysage prend toute son importance, puisque pour la première fois nous avons décidé de protéger des sites et des vues particulièrement importantes de notre commune, ajoute Virginie Mureret ». Concrètement, il est aujourd'hui impossible de construire sur les terrains qui donnent accès aux vues sur la Seine et sur la Région Parisienne sans

laisser d'espace pour les percevoir. **N'hésitez pas à vous renseigner !** Dans la même logique et là, notion de patrimoine prend la tout son sens, pour la première fois, 50 maisons dites remarquables et fers de lance de l'histoire architecturale d'Andrésy, sont aujourd'hui protégées et ne peuvent plus être détruites à l'image de la Maison du Moussel (voir ci-contre) ou de l'Ecole Saint-Exupéry. Précision importante : ces nouvelles règles s'appliquent bien sûr aux bâtiments publics gérés par la Ville, mais aussi, à certaines habitations privées. « *Je crois qu'il est vraiment indispensable que les Andrésiens souhaitant faire des travaux dans une maison, située dans la ZPPAUP viennent se renseigner au Service Urbanisme de la Ville. Ils pourront, aussi, il est vrai trouver toutes les indications sur le site internet de la Ville, mais les subtilités sont parfois difficiles à saisir* ». Rappelons et saluons pour conclure le travail des Services de la Ville, associés au bureau d'étude, à la DRAC et au Club Historique d'Andrésy, qui ont travaillé pendant ces trois années à la conception de ce document, garant de la conservation du patrimoine architectural et historique de notre Ville.

Renseignements au Service Urbanisme de la Ville d'Andrésy au 01 39 21 11 51



**CONFLANS
AMBULANCES**

☎ 01 34 90 02 22

Entreprise agréée

TOUTES DISTANCES
Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés

Traitements - Rayons - Hémodialyse
Rééducation - Consultations - Maternité

Z.A. Les Boutries, 4, rue Vermont • Conflans
Fax : 01 34 90 09 52

EL RANCHO
Saint-Sylvestre au Mexique

Votre Restaurant Tex Mex

65 € Cocktail - Tapas - Margarita
Foie gras sur tostado
Taco de noix de Saint-Jacques sautées
Pavé de bœuf
Filet de dorade en habit de fête
Assortiment de fromages
Surprise glace aux couleurs mexicaines
coupe de Champagne
Café

Menu Enfant* : 29 €

Animation avec DJ Mika
Année 80 - Salsa - Samba toute la nuit

Uniquement sur réservation - Parking gratuit

Ouvert 75/7

CONFLANS ST HONDRINE - Zone de Loisirs des Boutries
Tél : 01 39 72 95 44 - elconflans@elrancho.fr

FORCLUM
LA PERFORMANCE ELECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU TERTIAIRE
ET DES COLLECTIVITÉS

Centrale de Poissy • Télévision câblée • Chauffage • Plomberie
Prévoir à l'avance • Cible d'urgence • Livrer à l'heure indiquée

CENTRE DE POISSY • 10, rue Lavallée • 95000 POISSY • Tél : 01 34 28 94 00 • Télécopie : 01 34 28 91 01

ÉDUCATION

Une CLIS pour les enfants sourds et malentendants.

Andrésy possède, au sein de l'École de Denouval, depuis septembre 1998, une des six Classe d'intégration Scolaire des Yvelines, réservée pour les enfants sourds et malentendants. Cette CLIS fait partie du réseau de l'ADESDA (Services de Soins et d'éducation spécialisée pour enfants déficients auditifs), elle est financée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées en Yvelines. Chaque jour, 8 élèves qui sont tous véhiculés en taxi et un Andrésien, sont scolarisés et accèdent à un enseignement adapté. « Ici les élèves ne pratiquent pas le langage des signes, précise Nathalie Hébert, professeur des écoles et chargée de la CLIS. Nous leur apprenons la méthode dite **oralisante** puisque les enfants équipés soit d'appareils auditifs soit d'implants ». Pendant six ans, au maximum, les enfants bénéficient d'un enseignement stable avec le même professeur, ils sont aussi totalement intégrés dans les cours avec les élèves des classes habituelles.

Projet individualisé et intégration.

« Chaque enfant va aller dans une classe en fonction de ses compétences, certains peu-

vent même passer plus de 50 % dans le cycle normal, explique Nathalie Hébert actuellement en fin de cycle de formation finale. L'enfant scolarisé en CLIS a la particularité de bénéficier d'un projet personnel totalement individualisé établi dans un partenariat complet avec l'ADESDA, le milieu enseignant, les parents et les orthophonistes ». En effet, pour ces derniers, les enfants reçoivent chaque jour des cours d'orthophonie au sein même de la CLIS d'Andrésy, qui se compose de quatre salles. Celles-ci viennent d'ailleurs de bénéficier de travaux d'amélioration réalisés par la Ville d'Andrésy. En résumé, le mot intégration prend véritablement son sens dans l'École de Denouval, puisque les enfants de la CLIS sont totalement acceptés par les autres sans aucune différence.



**ANDRÉSY JEUNESSE
Vacances
de Noël**



L'accueil des adolescents sera ouvert pendant les vacances de Noël à Andrésy Jeunesse. Surveillez vos boîtes aux lettres, le programme arrive très vite !

Inscriptions à partir du Mercredi 10 décembre plus d'infos : 01 39 74 77 51

VIE SCOLAIRE

Travaux dans les écoles



Un nouveau sas d'entrée pour la maternelle Denouval.

Les vacances de la Toussaint ont permis à la ville de poursuivre des programmes de travaux destinés aux écoles Andrésiennes. Un travail accompli par les agents des services techniques. En résumé, deux groupes scolaires ont bénéficié de ces travaux : la Maternelle de Denouval avec le changement du sas et des fenêtres, l'élémentaire Denouval avec le changement des huisseries de la CLIS et à la Maternelle des Marottes : une partie de l'entrée a été refaite tout comme le bureau de la Directrice où les fenêtres, la peinture et le radiateur ont été remplacés. Au total, la Ville aura investi dans ces opérations plus de 34 000 euros.

CONCERT

Soirée de Denouval



L'Andrésien Jérémy Ichou a donné le rythme aux 220 jeunes présents.

Plus de 200 personnes sont venues pour le premier concert acoustique d'Andrésy Jeunesse. Elles ont pu découvrir le nouveau talent « soul » andrésien : Jérémie ICHOU sans oublier les très bonnes prestations des danseuses de « Shiny Licious » et du duo « pop » Arnaud et César !



POINT INFO JEUNESSE

Le Point Info Jeunesse d'Andrésy informe les jeunes sur la question des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

- Qu'est-ce que le SIDA, une IST ?
- Quelle différence entre avoir le SIDA et être séropositif ?
- Comment les IST se transmettent ?
- Comment se protège-t-on ?
- Je l'ai ? Je ne l'ai pas ? comment savoir ? Ou faire le test ? À quel moment ?
- Comment lutter contre ces virus ?
- Agir, réagir face à une personne atteinte par le virus ?
- etc.

Le dépistage des IST est gratuit et anonyme dans certains centres :

Centre Hospitalier Intercommunal
Maladies Infectieuses et Tropicales
20 rue Armagis - 78100 Saint Germain en Laye
Tél : 01 39 27 41 20

Centre Départemental Dépistage et Soins
3 Place de La Pergola
Parvis de La Préfecture - 95000 Cergy Pontoises : 01 30 30 22 49

SIDA INFO SERVICE

O 800 840 800 c'est gratuit à partir d'un poste fixe, anonyme... et 24 h sur 24...
Plus d'info auprès du PIJ d'Andrésy :
Clotilde au 01.39.74.78.32 | jeunesse@andresy.com

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Un Devoir de Mémoire inoubliable.



Ils s'appelaient, Raymond-Désiré Chaboche, Adrien-André Courtheuse, Guillaume-Denis-Antoine Damesne, Pierre-Louis De Dosme, Georges-Edouard Goddé, Pierre-René Gofette, Pierre-Louis-Henri Hobbe, Julien-Alfred Lambert, Gustave Langlois, François-Marie Le Gall, Maxime Lésy, Lucien-Charles Millardet, Albert-Barthélémy Vallin, Roger Velu, Jacques-Victor Yerlès, tous sont Andrésien et reposent en paix dans les cimetières d'Andrésy. Pour la première fois, à l'initiative de l'Union Nationale des Anciens Combattants et du Cercle Historique d'Andrésy et en partenariat avec la Ville, ces poilus morts au combat entre 1914 et 1918 ont été honorés par 15 élèves du Collège Saint-Exupéry d'Andrésy. « C'est un grand honneur pour nous d'avoir été choisis pour rendre hommage à ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour la France, déclare Léa, une des collégiennes présentes et particulièrement émue ». Chaque élève eut l'émouvante mission de déposer devant chaque pierre tombale, une fleur, un geste important dans une démarche pédagogique proposée, dans le cadre scolaire, au nom du Devoir de Mémoire (voir article ci-dessous).

400 Andrésien présents à la cérémonie officielle

Au terme de cette première étape extrêmement importante, tous se sont retrouvés place du monument aux Morts pour la cérémonie officielle, qui eut cette année un écho retentissant par son nombre de spectateurs. A noter la participation de 40 élèves des écoles élémentaires andrésien qui ont porté chacun des fleurs au pied du monument avant de chanter la Marseillaise et la Madelon sous la direction de Monsieur Chassier, professeur du collège. Cécile et Thomas, deux élèves du collège ouvraient la cérémonie ainsi : « Nous, au nom de tous les enfants d'Andrésy, avec nos camarades d'école, nous avons voulu partager ce moment de recueillement auprès de nos aînés. Ils nous appartiendra, lorsque nous serons des adultes responsables de cultiver le Devoir de Mémoire afin de nous souvenir pour préserver la paix ». Saluons, de plus, la lecture solennelle et impeccable d'Alice et Elias, qui ont fait découvrir à l'auditoire une lettre de Poilus. « J'ai été particulièrement ému par la présence et par l'engagement des jeunes dans cette cérémonie, explique le Maire Hugues Ribault. Je les en remercie, comme je remercie Bernard Chabardès, Président de l'UNC et Michel Ravat, Président du Cercle Historique, pour leur plein engagement dans ces cérémonies. Je pense qu'il était important de rendre hommage aux Andrésien qui sont morts pour la France et les jeunes présents ont pu se recueillir. Une démarche exceptionnelle menée dans le cadre de notre volonté de respect du Devoir de Mémoire ».

Deux Andrésien honorés

Lors de cette cérémonie, Colette Devaux-Schmitt a été décorée par Robert Broussard, Maire-adjoint, du Titre de Reconnaissance de la Nation pour son courage et son engagement à son plus jeune âge dans la résistance lors de la Seconde Guerre Mondiale. « Je suis heureuse d'avoir été ainsi récompensée, explique cette Andrésienne de cœur, mais ce qui me rend encore plus émue c'est de voir autant de jeunes nous entourer aujourd'hui ». Quant à Henri Jeannequin, il a reçu des mains de Bernard Chabardès la brochure qui relate sa vie au service de la France. « Nous sommes arrivés au terme du projet que nous nous étions fixé, indique le Président de l'UNC. Quinze brochures ont été réalisées et remises à ceux qui nous ont confié leur mémoire, leurs souvenirs. Si je suis à l'origine de ce projet, je me garderai bien d'en oublier les artisans, Jean-Claude Roche, Lucien Lemarchand et Henri Jeannequin et j'ai beaucoup de plaisir à lui remettre sa et cette dernière brochure ». Ce 11 novembre restera marqué dans l'histoire du Devoir de Mémoire andrésien.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Les collégiens de troisième « entrent » dans l'Histoire

Les élèves du collège Saint-Exupéry, et en particulier ceux de troisième, développent actuellement de nombreux projets autour du Devoir de mémoire. C'est ainsi que cinquante élèves, en prolongement des manifestations auxquelles ils ont participé lors du 11 novembre, partiront en juin prochain sur les plages du débarquement en Normandie accompagnés par cinq anciens combattants dont Bernard Chabardès, Président de l'UNC. « Les élèves pourront ainsi profiter de ce séjour pour réviser le brevet le matin et travailler sur le devoir de mémoire l'après-midi, explique Sylvie Jouhaneau qui, avec trois autres collègues d'histoire-géographie et de français, mène ce projet scolaire. Ils participeront au concours de la meilleure photo du lieu de

mémoire. Ce projet sera reconduit en septembre 2009 et le travail portera sur la Première Guerre Mondiale ».

Des élèves volontaires.

En parallèle, 22 élèves, toujours de troisième, sur la base du volontariat, préparent le Concours National de la Résistance et de la Déportation en bénéficiant d'une heure de cours supplémentaire chaque jeudi. « Les élèves vont bien sûr visiter le Mémorial de la Shoah, explique le professeur d'histoire, mais ils vont aussi faire un travail spécifique sur l'histoire du Chalet de Denouval et sur le parcours de Georges Kadhar, andrésien, prisonnier des camps. Nous les préparons ainsi à



apprendre l'autonomie et à dépasser leurs émotions par rapport à des événements très difficiles ». Ces initiatives montrent bien le dynamisme des équipes pédagogiques et l'attrait des élèves pour les grands événements historiques, rappelons pour conclure l'engagement des collégiens qui lors des cérémonies du 20e anniversaire du Jumelage avaient accepté de porter le « Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe » et de lire la Charte officielle du Jumelage.

VOTRE EAU AU QUOTIDIEN

La SEFO, une histoire d'eau

La Société des Eaux de Fin-d'Oise vient de recevoir le Trophée CRAMIF dans le domaine « prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ». Un prix qui récompense les effets d'une politique de prévention et de sécurité mise en place pour le bien des salariés. Une récompense importante puisque cinq entreprises ont été primées sur 15000 candidates.

Infos@andresy.com : Que représente pour la Société des Eaux de Fin d'Oise ce prix de la CRAMIF ?

Pascal Germain - Directeur du Site d'Andrésy : C'est l'aboutissement d'une démarche sur la sécurité entreprise depuis près de trois ans avec une grande mobilisation pour la sécurité des salariés. Nous avons nommé un responsable pour l'entreprise, mis en place des réunions de formation sur la connaissance des risques extérieurs, à ce titre, nous avons réussi à avoir une année zéro accident entre juin 2007 et juin 2008. Les incidents sont généralement sans gravité et nous le prouvons par les chiffres puisque la SEFO à aujourd'hui un taux de gravité d'accident de 0,24 % pour une moyenne nationale de 0,81 %. Nous avons parié sur la prise de conscience, l'information, la mobilisation du personnel qui sont les trois recettes de ce succès et c'est l'ensemble des salariés qui est récompensé par ce prix.

Infos@andresy.com : Ce prix est une récompense pour des salariés qui travaillent parfois en contact avec des matières dangereuses ?

P.G. - La SEFO compte 41 salariés dans l'entreprise sur le site d'Andrésy et ce prix est pour nous tous un véritable encouragement. Ce prix nous récompense dans un domaine particulier, puisque nous procédons en moyenne à 630

changements de canalisations en plomb à faire chaque année jusqu'en 2013. Ces travaux amènent les salariés à être en contact avec ce métal dangereux, ils le récupèrent au niveau de leurs habits et de leurs effets personnels et ils avaient un taux de plomb plus élevé qu'à la normale dans le corps. Pour lutter contre ces phénomènes, nous avons donc aménagé nos véhicules au niveau de l'hygiène avec un équipement : l'installation à l'intérieur de tôles de zinc nettoyables au jet d'eau, le matériel à extraction est stocké séparément, et les salariés peuvent se nettoyer les mains à grande eau pour enlever les particules de plomb. La SEFO a fait un gros effort d'investissement puisque ces adaptations augmen-

tent le prix du véhicule de près de 50 %. Les effets de ces mesures ont été immédiats, puisque ce taux est redescendu à la normale et que l'ensemble des salariés en sont satisfaits.

Infos@andresy.com : Ce prix va-t-il conduire la SEFO vers une nouvelle démarche sécurité ?

P.G. - Nous avons désormais rédigé un document unique qui nous permet de classer les risques en ordre de priorité et qui est suivi d'un plan d'action mis en place par niveau de dangerosité avec deux axes forts, la lutte pour la prévention du plomb et la mise en sécurité des salariés par rapport aux différents gaz. De plus, des formations complémentaires seront proposées aux salariés de la SEFO, toujours dans ce même cadre. Au niveau du consommateur il est vrai qu'il n'y a pas véritablement d'impact, mais la démarche sécurité entre en relation directe avec la démarche qualité, et en cela les services sont beaucoup mieux assurés.



Pascal Germain,
Directeur de la SEFO

La SEFO affiche son nouveau logo



Ne soyez pas surpris si vous découvrez, dans quelques semaines un nouveau logo sur les véhicules qui arpentent chaque jour

les rues d'Andrésy. La SEFO vient de changer sa signalétique et montre ainsi sa volonté de rassembler l'ensemble des entreprises de la branche "eau" des Yvelines et du Val d'Oise sous la même enseigne. Ce nouveau logo, repris aussi par le Groupe "SPI Environnement", dont dépend la SEFO, représente la terre, la production de l'eau et l'eau qui tombe. Une belle goutte pour conforter une nouvelle fois l'image d'une entreprise historique qui exerce son activité depuis 1896 à Andrésy.

Une eau 100% Andrésienne

La SEFO possède, sur le territoire d'Andrésy, huit forages aux alluvions, où les eaux sont pompées à 20 mètres de profondeur, sur des champs captants, qui peuvent pomper jusqu'à 500 mètres cubes d'eau par heure. Le pompage s'effectue aussi sur un forage albien qui va chercher l'eau à une profondeur de 540 mètres, mais cette production est limitée à 100 mètres cubes par heure. Après le pompage, l'eau passe ensuite dans des unités de filtration, avant d'être stockée dans quatre réservoirs. Elle est refoulée dans des réservoirs d'altitude pour être redistribuée de manière naturelle aux Andrésiens.

Une véritable eau de source

Les Andrésiens ont de la chance, ils possèdent sans le savoir une véritable eau de source, portant un pourcentage de

chlore minimum (obligation légale pour désinfecter le transport de l'eau). Et, vous pouvez faire le test, si cette eau est mise au frigo non bouchée, le chlore s'évapore et elle redevient une eau équivalente aux eaux en bouteille dites de source et retrouve ainsi ses qualités minérales originales. La SEFO extrait, produit et traite l'eau pour l'ensemble des 12700 habitants de la ville. Les Andrésiens bénéficient donc d'une eau de nappe dotée d'une qualité totalement différente d'une eau de surface traitée abondamment. Ce dispositif peut être complété, en cas d'urgence, par des réseaux de secours qui viennent soit d'Eragny, soit d'Achères. Précisons enfin que la SEFO est le producteur de l'eau et que ce rôle lui a été confié par une Délégation de Service Public approuvée par les communes membres du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Confluent présidé par Denis Faist, Maire-adjoint d'Andrésy.

TRANSPORTS PUBLICS

Andrésy à la conduite du SITERTA

Robert Bellemin, Maire-adjoint d'Andrésy, vient d'être élu Président du Syndicat des Transports des Elèves de la Région de Triel-Andrésy. Ce syndicat assure les transports scolaires des élèves des collèges des communes de Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup, Chapet, Verneuil, Triel et Maurecourt, Medan, Vernouillet.

Créé en 1963, le SITERTA est un Comité Syndical composé de deux représentants par commune adhérente, dont la mission est d'organiser un service de transport des élèves vers les établissements scolaires, qui sont principalement, les collèges Notre-Dame de Verneuil, les Châtelaines de Triel, Saint-Exupéry à Andrésy, Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine et Emile Zola à Vernouillet. Au total, ce sont près de 18 circuits de bus qui ont été créés et assurés par les transporteurs CSO et Cergy-Voyages. « *Le budget annuel du Siterta est de l'ordre d'un million d'euros, explique Robert Bellemin. Le financement est assuré à environ 60 % par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, à 30 % par le Conseil Général*

des Yvelines. Le complément incombe aux villes et la part des familles est de 98 euros par an et par enfant, ».

Un circuit andrésien très complet

Comme nous vous l'avions annoncé dès la rentrée de septembre, les dessertes du SITERTA vers le nouveau collège ont été largement améliorées grâce au travail mené en concertation avec le STIF. Trois bus circulent quotidiennement chaque matin et chaque soir sur le circuit 11 depuis Maurecourt via l'arrêt Valois des Charvaux jusqu'au collège Saint Exupéry et le SITERTA a créé un nouveau circuit, appelé 11.2, où un bus se rend de l'arrêt Valois Robaresses au collège Saint-Exupéry via l'Avenue des Coutayes. D'autre part, hors cir-

cuits scolaires, la Ville d'Andrésy a obtenu de CSO une déviation locale de la ligne publique régulière 11 qui prend en charge des élèves avenue Foch, Bd Noël Marc jusqu'à l'arrêt « Berteaux » rue de Chanteloup via rue M. Berteaux et rue des Marottes. « *L'organisation et une part du financement des transports scolaires incombent au STIF qui fixe les tarifs des titres de transport, approuve ou non les circuits ou modification de circuits, précise Robert Bellemin. Il contribue au financement des achats de bus* ». Il est à souligner que les bus du SITERTA sont de plus en plus fréquentés, signe que l'incitation à l'utilisation des transports en commun doit se poursuivre.

*Renseignements :
SITERTA
270 Grande Rue
Carrières-sous-Poissy
Tél. 01 34 01 24 40*

LES ANDRÉSIENS ONT DU TALENT

Enhancer, le retour du groupe rock 100 % Andrésien.

John (batterie), Marc (basse), Davy (Guitare), Tony, Bill et David (Chants) sortent actuellement leur 4^e album. « Désobeir », soit le retour du groupe andrésien Enhancer. Rencontre avec David Gitlis qui nous fait découvrir l'histoire de ce groupe et l'aventure de ce nouvel album.



Infos@andresy.com *David, rappelez-nous en quelques mots l'histoire d'Enhancer ?*

David Gitlis : Nous avons formé ce groupe il y a dix ans et le succès est arrivé très rapidement puisque nous avons pratiquement sorti nos trois premiers albums coup sur coup. Au départ nous étions six copains qui faisons vraiment ça pour s'amuser et avec nos premiers titres la mayonnaise a commencé à prendre et nous avons réussi à trouver notre public. Dans la foulée nous avons fondé une association, Nowhere, dont le siège est à Andrésy et grâce à elle, nous avons fédéré autour de nous des talents prometteurs.

Infos@andresy.com : *Enhancer a toujours été considéré comme le pionnier du nu, metal en France, mais pourtant cette fois, vous avez décidé de passer un cap ?*

D.G : Effectivement, je pense que ce 4^e album est le fruit de l'ensemble des expériences et des rencontres que nous avons pu faire lors de ces dernières années. Je dirais même plus que c'est un tournant car nous avons pris le temps de nous poser. Après avoir enregistré en Belgique, à New-York et à Los Angeles nous avons décidé de tout faire à Andrésy en maintenant nos influences rock mais en additionnant en plus notre culture rap et nous allons partager des titres avec des chanteurs reconnus comme La Fouine ou Soprano.

Infos@andresy.com : *Vous gardez toujours une place particulière pour Andrésy ?*

D.G : C'est sentimentalement incontournable, nous sommes nés dans cette belle ville, nous avons été au collège et nous vivons maintenant ici. Je crois que l'enregistrement à Andrésy nous a permis de prendre vraiment du recul, nous sommes fiers de dire que nous sommes Andrésiens et nous souhaitons vraiment mettre en valeur notre ville, d'ailleurs nous n'avons jamais hésité à tourner nos clips ici. En tous cas « Désobeir » est un disque 100 % andrésien et il faut vraiment venir l'écouter pour entendre notre nouveau rock.

Enhancer

Nouvel Album « Désobeir » - Discographe - au prix de 15 euros - Sortie depuis le 24 novembre 2008

**2° OCTUOR ART ET LANGAGE****Un véritable succès populaire**

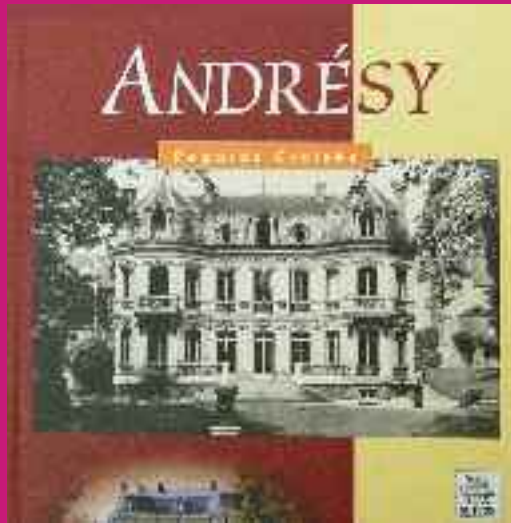
Qui a dit que l'art n'attirait pas les foules ! Près de 800 personnes sont venues admirer les œuvres des 30 artistes peintres, sculpteurs, marionnettistes, verriers, poètes, conteurs (etc...) dans le Chalet de Denouval dont le rez-de-chaussée de la maison a été rénové par les Services de la Ville. Pour cette occasion le chalet a été transformé en royaume de l'éclectisme.

« *C'est une formidable réussite, explique l'organisateur François Nugues, qui a monté cette opération avec l'association Quai-de-Seine en partenariat avec la Ville d'Andrésy. Les Andrésiens ont pu faire de nombreuses rencontres avec des artistes qui se sont mis à leur service* ». Un rendez-vous inédit dans son concept qui se déroulait pour la deuxième fois et qui a plu autant aux spectateurs qu'aux artistes. « *Ce fut un splendide rendez-vous pour se rencontrer entre artistes, explique Didier Welle de la compagnie andrésienne Pipa Sol. Nous avons vraiment appris énormément en comparant nos savoirs et nos connaissances* ». Une initiative qui, espérons-le, sera amenée à se renouveler.

LIVRE

« Regards croisés », du Club Historique d'Andrésy

Le Club historique d'Andrésy vient de faire paraître son quinzième opus aux Editions Alan Sutton. Un très beau livre regroupant quelques 200 photos d'Andrésy, une comparaison d'hier à aujourd'hui, qui vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les images de votre enfance. Entretien avec Michel Ravat, Président du Club Historique d'Andrésy.



Michel Ravat – Président du Club Historique d'Andrésy : Je dirais que l'aventure a commencé en 2001. À cette époque, les éditions SUTTON nous ont contacté pour faire un ouvrage sur Andrésy et nous avons fait paraître un premier livre avec ces éditeurs britanniques basés à Tours. Nous en avons vendus 1700 exemplaires, et en 2007 cette même société d'édition nous a rappelé pour savoir si nous voulions en faire un nouveau en nous proposant le concept du « regard croisé », photos d'hier et aujourd'hui. Andrésy est la troisième ville présentée dans cette nouvelle collection.

Infos@andresy.com : Quelle méthode de travail avez-vous utilisée pour faire la sélection des photos ?

Infos@andresy.com : Comment vous est venue l'idée de faire un livre original qui compare les différentes époques de la Ville d'Andrésy ?

M.R : Nous sommes neuf membres au Club Historique d'Andrésy et nous avons la chance de connaître parfaitement bien les

différents lieux d'Andrésy. Nous avons donc tous travaillé pour récolter le maximum de cartes postales, nous avons pris des photos d'aujourd'hui, puis nous avons affiné la maquette avec les Editions Sutton. C'est un très beau travail où vous trouverez des œuvres comme des peintures, des poèmes et toute une collection d'images qui vous montrent l'évolution de la Ville. Nous avons bien sûr travaillé en relation directe avec Monsieur Hugues Ribault, le Maire d'Andrésy, qui nous a apporté ses idées et ses remarques.

Infos@andresy.com : Comment peut-on se procurer « Regards Croisés sur Andrésy »

M.R : Le livre est en vente dans les bonnes librairies d'Andrésy et dans les librairies des centres commerciaux « Art de Vivre » d'Orgeval et d'Eragny. Nous espérons en vendre le maximum, bien sûr, mais je crois qu'il est vraiment destiné aux personnes qui ont connu Andrésy comme un village et ils pourront retrouver parfaitement leurs souvenirs en images.

« Regards Croisés sur Andrésy »

Editions Alan Sutton – prix de vente 21 euros

Renseignements au 01 39 74 63 02

En vente au Marché de Noël les 6 et 7 décembre

OPTIQUE EN VUE
SOYEZ TOUJOURS EN VUE

La 2^e paire à **1€**
et
Reprise**
de **25€**

Offre valable du 16 décembre 2008 au 31 janvier 2009
**voir conditions en magasin

4, rue du G^l Leclerc • 78570 ANDRÉSY
01 39 74 22 07 • optique-en-vue@wanadoo.fr

SAB 01 39 19 10 77
59, avenue Carnot • CONFLANS
**RAVALEMENT
ISOLATION THERMIQUE**

Conflans-Sainte-Honorine

Campanile
HOTEL RESTAURANT

Changement de direction
Dominique Brugière et sa nouvelle équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Détendez-vous, voici votre chambre

La chambre	de 58 à 70 €
Vendredi & samedi	de 50 à 52 €
Le buffet petit-déjeuner à volonté	0,80 €

Le restaurant Campanile Ouvert à tous 7/7 jours
Formules à partir de 9,90 €

Pour vos Séminaires
Location de salle à partir de 45 €/demi-journée
Journée étude 33 € par personne*

Campanile - RN 104 n° 91 - rue de Dargy - Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 39 18 21 00 - Fax : 01 39 18 38 57 - conflans@campanile.fr

PREMIERE CLASSE HOTELS

Un hôtel qui offre tout le confort d'une chambre équipée au meilleur prix

de 33 € à 37 € selon la période
Prix de départ à partir de 4,80 €/personne

Fêtes de fin d'année
Déjeuner, punch à 15€ par chambre de nuit seule.

Tarifs spéciaux
Café et jus gratuits

Horaires de service : validé à 11h en semaine - week-ends et jours fériés de 11h à 1h - 24h

11, Rue des Belles Hates - 75700 Conflans-Sainte-Honorine
LOUNGE HOTELS - Email: lounge@loungehotels.com - Tél. : 01.39.19.85.06



Picard proche de vous

Le plus grand choix du marché, avec plus de 1000 produits rigoureusement contrôlés pour toutes vos envies. Chaque mois, plus de 70 produits en promotion et près de 20 nouveautés pour vous étonner à chaque rendez-vous.

Votre magasin d'Andrésy

16, rue du Maréchal Foch - Tél : 01.39.27.90.96

Livraison à domicile : 0 820 16 00 39 ou par téléphone : www.picard.fr



Pour tous renseignements : Service Information Clientèle - N° Vert 800 00 00 00



28, quai de l'Oise - BP n°6 - 78370 ANDRESY
Tél : 01 39 70 20 00



Fax : 01 39 75 15 31
E-mail : sefo@dixmil.com
www.sefo-eau.com

HORAIRES D'OUVERTURE
8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

La SEFO : lauréate 2008 d'un Trophée CRAMIF

Les Trophées CRAMIF distinguent des entreprises qui tiennent des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Plus de 2000 entreprises ont participé à la 10^{ème} édition de ce concours national qui a permis de récompenser les entreprises qui ont obtenu le meilleur résultat en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



11 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine
www.enerchauf.fr

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02 ☎ 01 41 32 43 23



**JEUNE PUBLIC - LE 17 DÉCEMBRE À 15H.
Entrez dans l'Arche de Noé**



Spectacle de grande qualité assuré pour les enfants dès l'âge de 3 ans ! Le Théâtre du Mantois, rappelons-le, présente une conception maison alliant danse, musique et lumières, un vrai régal pour les enfants, un vrai conte de Noël. « C'est une variation tendre et rythmique autour des mythes liés au déluge : le grand orage, la montée des eaux à la surface de la terre, le défilé des animaux, l'arc-en-ciel, la colombe, explique Eudes La Brusse, le directeur du Théâtre du Mantois. Les enfants, mais aussi les parents, découvriront sur un air jovial et nostalgique d'accordéon autant d'images, de sensations, de rapports aux éléments. Comme pour une histoire délicate de l'humanité... Après les Contes du Ki Mo No (plus de cent représentations en France et à l'étranger), le Théâtre du Mantois a continué d'explorer le spectacle pour le très jeune public, en se concentrant cette fois sur un

travail chorégraphique et musical, avant tout ouvert aux sens ».

Rendez-vous le mercredi 17 décembre 2008 à 15 heures

Un spectacle à découvrir, partie intégrante de la saison culturelle 2008-2009. Un conseil : réservez d'ores et déjà vos places pour le mercredi 17 décembre 2008 à l'Espace Julien Green. Attention, le spectacle aura lieu à 15 heures pour permettre un après-midi en famille.

« L'Arche de Noé »

Création du Théâtre du Mantois

Le mercredi 17 décembre à 15 heures

Espace Julien-Green - A voir dès 3 ans

Tarif normal : 12 euros

Tarif réduit : 8 euros

Tarif abonné : 10 euros

Ventes de billets et abonnements à l'Hôtel de Ville

Tél. 01 39 27 11 00

**DU 18 JANVIER AU 1ER FÉVRIER 2009
Réservez dès maintenant pour :
« Théâtre en Jeu ».**

Réservez dès maintenant vos places pour les pièces de théâtre proposées dans le cadre du Festival de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine : Théâtre en Jeu. Cette manifestation créée à Andrésy, a aujourd'hui trouvé sa vitesse de croisière en s'installant officiellement dans les communes de l'intercommunalité. Ce festival fera une nouvelle fois la part belle aux compagnies de Théâtre Régionales et vous pourrez découvrir ainsi de très belles surprises.

Deux événements à Andrésy !

Andrésy accueillera deux grands événements lors de ce festival intercommunal, l'après-midi ados le 28 janvier à 15 heures, et la pièce de Théâtre de Clôture, « les fourberies », interprétée par la troupe

trilloise, les Comédiens de la Tour. Vous trouverez ci-dessous le programme complet de Théâtre en Jeu dans l'ensemble des communes. Venez nombreux et réservez pour ce rendez-vous incontournable des amateurs de théâtre !

Demandez le programme !

Verneuil-sur-Seine - le 18 janvier - Espace Maurice Béjart

15h : Ouverture du Festival

16h30 : « Tous les scoops sont permis » par l'Atelier du Hibou - Réservations : 01 39 71 57 00

Triel-sur-Seine - le 23 janvier à 21h - Théâtre Octave Mirbeau

Mirbeau

« La vie commence au Théâtre » par le Théâtre de la Marelle - Réservations : 01 39 70 20 82

Chapet - le 24 janvier à 17h - Foyer communal

« La Valse du Hasard » par la Compagnie des Planches

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE
1,2,3 Lumières ...**

Féerie de Noël, rendez-vous dans le Parc de l'Hôtel de Ville pour écouter les chants des enfants et pour découvrir les illuminations de la ville.

1,2,3 Lumières

samedi 6 décembre 2008

17 h 00 - Parc de l'Hôtel de Ville

Tél. 01 34 01 11 62 / www.andresy.com

**ECOLE DE MUSIQUE IVRY GITLIS
LES 10 ET 14 DÉCEMBRE**

Deux concerts à ne pas manquer !

Le concert de Noël des petits musiciens de l'Ecole de Musique et de Danse Ivry-Gitlis réunira toutes les classes dites « d'éveil », soit les cours réunissant les élèves qui sont âgés entre 3 et 5 ans, dirigées par Patrick HARADJI. Ils partageront la scène avec le petit orchestre de Frédéric Mangeon qui réunit les élèves âgés de 8 à 12 ans.

Mercredi 10 décembre 2008 à 16h

Espace Julien-Green

Entrée Libre

Tel. 01 34 01 11 68

Deuxième concert proposé par l'Ecole de Musique Ivry Gitlis, celui de Noël exceptionnellement organisé à l'Eglise Saint-Germain-de-Paris, qui réunira les élèves adolescents et adultes pour un récital uniquement composé de reprises des plus grands morceaux de musique classique allemande. Un concert en l'honneur, bien sûr, du 20^e anniversaire du Jumelage entre Andrésy et Haren (Ems).

Dimanche 14 décembre 2008 à 17h

Eglise Saint-Germain-de-Paris

Tarif plein : 8,75 euros / Tarif réduit : 7,20 euros

- Réservations : 01 34 74 85 71

Chanteloup-les-Vignes - le 24 janvier à 21h - Salle des Fêtes

« Les Pas perdus » par Quai de Scène

Réservations : 01 39 74 19 72

Triel-sur-Seine - le 25 janvier à 17h - Théâtre Octave Mirbeau

« Mac Beth » par les Balladins de Marly - Réservations :

01 39 70 20 82

Andrésy - le 28 janvier à 15h - Espace Julien Green

« Après-midi ados » - Réservations : 01 34 01 11 62

Verneuil-sur-Seine - le 30 janvier à 21h - Espace

Maurice Béjart

« L'hiver sous la table » par la Compagnie le Rideau bleu

- Réservations : 01 39 71 57 00

Chapet - le 31 janvier à 17h - Foyer communal

« Les acteurs de bonne foi » par la Compagnie du Zèbre

- Réservations : 01 34 74 85 71

Chanteloup-les-Vignes - le 31 janvier à 21h - Salle des Fêtes

« La barque sans pêcheur » par la Compagnie Coup de

Théâtre - Réservations : 01 39 74 19 72

Andrésy - le 1^{er} février à 14h30 - Espace Julien Green

« Les Fourberies » par les Comédiens de la Tour -

Réservations : 01 34 01 11 62 - Clôture du Festival.

13^e MARCHÉ DE NOËL 6 ET 7 DÉCEMBRE 2008 Le rendez-vous des curiosités !



Comme chaque année vous allez pouvoir effectuer vos achats de Noël lors du traditionnel marché organisé à l'Espace Julien Green. Une manifestation organisée par le Service Economique Locale de la Ville qui rassemble près de 50 exposants. Vous y trouverez de nombreuses idées de cadeaux émanant d'artisans et d'associations. Une manifestation à ne pas manquer.

13^e marché de Noël
Espace Julien Green
Ouvert le samedi 6 décembre de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h30
Renseignements : 01 39 27 11 36

LE MARCHÉ FÊTE NOËL Animation des commerçants du marché (Marché Couvert)

À l'approche des fêtes de Noël, les commerçants du marché ont invité le Père Noël pour une distribution de chocolats sur le marché.

Samedi 20 Décembre au matin. Venez nombreux.



Au chien coquin !

AU CHIEN COQUIN
Isabelle RIVERAIN vous propose son service de toilettage pour chiens à votre domicile.
Tél. : 06 32 11 78 94

CÉLINE BEAUTE : JUSQU'AU BOUT DES ONGLES

L'institut Céline Beauté vous propose une nouvelle prestation, la « Pose d'ongle », venant compléter une large gamme au service de la beauté et du bien-être.

Une offre découverte vous sera offerte :
Une carte de fidélité et un cadeau de bienvenue
A découvrir absolument !

CELINE BEAUTE
56 ter, rue du Maréchal Foch
78570 Andrésy
Tél. 01 39 74 72 30

SÉCURITÉ - PRÉVENTION POLICE MUNICIPALE. Conseils aux personnes âgées.

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de la lâcheté des agresseurs et de la ruse de certains escrocs :

PROTEGEZ-VOUS DES VOLS PAR RUSE !

Des inconnus se déclarant agents EDF, GDF, Employés ou Représentants de la Mairie, Couvresseurs, de la Poste, de France Télécom, autres usurpateurs de qualité, se présentent à votre domicile sous un prétexte quelconque :

Demandez à voir la carte professionnelle !

Peu après leur passage, des faux policiers, en possession d'objets vous appartenant se présentent avec une carte bleu blanc rouge, et vous demandent de vérifier si d'autres objets de

valeur ont disparu, puis en profitent pour les dérober.

Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile ou de vous demander des « étrennes » en cette période de fin d'année sans la moindre justification ou autorisation.

Ne recevez pas de démarcheurs si vous êtes seul(e). Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

SOYEZ VIGILANTS !

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter :
La Police Nationale le 17 (112 avec un portable)
La Police Municipale 01.39.27.11.50

Les ciseaux et la plume : deux arts se rencontrent

L'art des ciseaux et celui de la plume ont décidé de s'unir. Toujours aussi chaleureuses et accueillantes, Monique SALAMONE et Paula GONCALVES, les gérantes du salon de coiffure Hair Family's, accueillent Gisèle AUGUSTIN BELLHASEN écrivain, le samedi 6 décembre de 10h à 17h, afin d'offrir aux Andrésiens, des moments de culture et de bien-être.



De gauche à droite : Monique SALAMONE, Gisèle AUGUSTIN BELLHASEN et Paula GONCALVES.

À cette occasion, une dédicace des livres suivants par Gisèle AUGUSTIN BELLHASEN dédicacera son nouveau livre "J'ai épousé un Palestinien" :

Le SAMEDI 6 DECEMBRE 2008 de 10h à 17h
SALON DE COIFFURE HAIR FAMILY'S
31, rue des Marottes
78570 Andrésy
Tél. : 01 39 27 25 46

Le SAMEDI 13 DECEMBRE 2008 de 10h à 17h
Supermarché Casino
4 rue de Triel

LE LIVRE EN RÉSUMÉ J'AI ÉPOUSÉ UN PALESTINIEN (Ed. L'harmattan)

« Doucia, juive ukrainienne née à Bertichev en 1930, subit et raconte la persécution des Juifs par les nazis, à travers son regard de fillette de onze ans. Rescapée, elle est cachée par une famille chrétienne. Elle émigre en Israël en 1949 où elle rencontre Hassan, un musulman palestinien à qui elle taira ses origines. Hassan l'acceptera telle qu'elle est. Une déchirure : leur fils aîné séduit par le fanatisme religieux. »

**ANNÉE DE L'ALLEMAGNE
13 DÉCEMBRE À 20H30**

Le concert de Noël du Comité de Jumelage

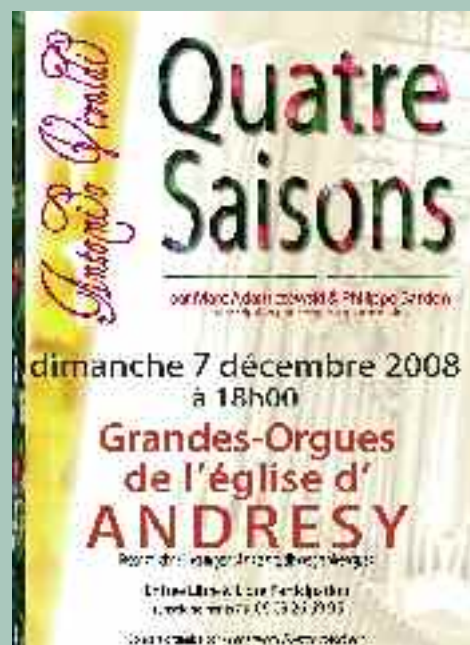
Le Comité de Jumelage de la Ville d'Andrésy vous propose un rendez-vous incontournable pour conclure en beauté l'année de l'Allemagne à Andrésy, qui a consacré les 20 ans de Jumelage avec la ville jumelle de Haren (Ems). Ce concert de Chants de Noël sera donné gracieusement par la Chorale « Concordia », ensemble masculin venu de Haren (Ems), et qui sera associé, pour l'occasion, à l'« Ensemble Vocal de l'Hautil ».

Concert de Noël
Le samedi 13 décembre 2008
A 20h30
Eglise Saint-Germain-de-Paris
Entrée libre
Tel. 01 39 74 59 49



**LES AMIS DE L'ORGUE
LE 7 DÉCEMBRE À 18H**

Deux virtuoses à quatre mains et quatre pieds.



L'association les « Amis de l'Orgue », référence musicale incontournable de notre région, organise le dimanche 7 décembre un concert assez extraordinaire. En effet, deux virtuoses, Philippe Bardon et Marc Adamszewski viendront interpréter les quatre saisons de Vivaldi dans un jeu à quatre mains et quatre pieds. Ce concert sera filmé et projeté sur grand écran pour les spectateurs. Une première dans notre ville à ne surtout pas rater !

Noël à l'Orgue
Le dimanche 7 décembre 2008-11-21
Eglise Saint-Germain-de-Paris
A 18 heures
Renseignements au 06 09 26 69 95
Entrée Gratuit

32^e SALON DE L'AMICALE DES BEAUX ARTS Un univers européen.

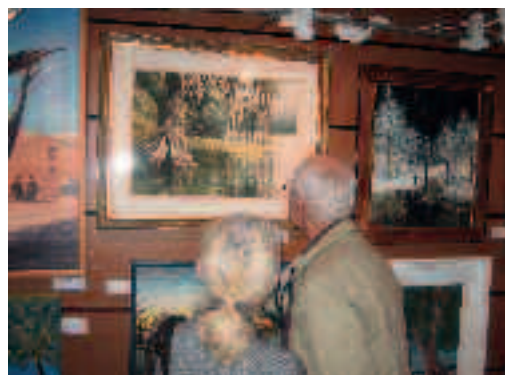
Succès aussi pour le traditionnel Salon de l'Amicale des Beaux-Arts, qui a réuni cette année pas moins de 86 artistes et 235 œuvres toutes déclinées sur le thème de l'escalier. Une façon de faire monter au sommet une association qui promeut l'art, mais aussi la

beauté de la ville d'Andrésy si chère à son président et qui, cette année, avait une sérieuse tonalité européenne. « L'amicale a décidé d'inviter cette année comme artiste d'honneur Marga Litmeyer de Haren (Ems) qui multiplie les œuvres sur différentes matières, explique le Président Michel De Ruyck. Allemands, Anglais, Polonais et Français de nos villes jumelles ont une nouvelle fois montré une belle unité artistique ». En tous cas, ce fut une nouvelle fois l'occasion de montrer le talent des membres de l'Amicale des Beaux-Arts.

DU 20 DÉCEMBRE 2008 AU 4 JANVIER 2009 Exposition de Noël par l'Amicale des Beaux Arts.

Si vous voulez voir une exposition de peintures qui sort de l'ordinaire, n'hésitez pas à venir à l'Espace Julien Green du 20 décembre au 4 janvier pour la traditionnelle exposition de Noël organisée par l'Amicale des Beaux Arts. « Cette année nous avons décidé de présenter des copies de grands maîtres, annonce le Président Michel De Ruyck. Il est effectivement très rare de trouver des expositions consacrées à des reproductions et l'Amicale a donc décidé d'en monter une ». Au final, près de 40 artistes se sont déjà inscrits pour exposer leurs œuvres au public et si vous connaissez des peintres extérieurs à Andrésy qui souhaitent faire découvrir leurs peintures, n'hésitez pas à leur en parler les inscriptions sont toujours ouvertes auprès de l'Amicale des Beaux Arts d'Andrésy.

Exposition de Noël
Amicale des Beaux Arts d'Andrésy
Du 20 décembre au 4 janvier 2009
(fermé les 25 décembre et 1er janvier)
Espace Julien Green - ouvert de 14h à 17h
Renseignements au 06 03 19 76 93



TÉLÉTHON 2009 - 6 ET 7 DÉCEMBRE 2008 La Ville d'Andrésy se mobilise

De nombreuses associations andrésiennes participeront, une nouvelle fois, activement aux manifestations organisées en faveur du Téléthon à Andrésy. Les services de la Ville d'Andrésy seront une nouvelle fois mobilisés pour soutenir cette action exemplaire de solidarité. Voici le programme des manifestations pendant lesquelles vous pourrez donner vos dons.



Samedi 6 décembre 2008

Marché couvert de 9h à 13 h.

Vente de crêpes par la Gym Volontaire.
Piscine 9h à 12 h. Vente de crêpes par le Cercle des nageurs d'Andrésy.

Gymnase L. Weiss de 10h à 18h

Mur d'escalade : Initiation par « L'esprit des pics ».
Dans le hall d'entrée : Vente de crêpes et boissons par l'AJAK, et bénévoles. Gym club d'Andrésy à partir de 15h30. Participation pour tous les enfants au parcours de gym, puis initiation au trampoline.

Parvis de L. Weiss à 11h 30 et à 15 h.

Lâchés de ballons organisés par les Soleils des Magnolias en présence de Monsieur le Maire.

Cosec Jean Moulin : 14 à 18 h.

Tournoi volley plaisir : Spécial Téléthon.

Espace Julien Green :

Marché de Noël de 10h à 19h organisé par la ville.

«Andrésy en lumières» à 17h, organisé par la ville. Vin et chocolat chauds.

À l'extérieur de 10 à 20 h :

Vente de crêpes par les Soleils des Magnolias et Andrésy Cyclo. Pêche à la ligne par l'Association Familiale.

Devant Franprix, de 9 à 17 h.

Vente de crêpes par des Bénévoles.

Résidence Les Magnolias de 14h à 22 h.

Animation par bénévoles et Les Soleils des Magnolias. Vente de crêpes, boissons, vente d'objets artisanaux, tombola locale. Présentation du logo TELETHON réalisé par les résidents. Prestation de l'école de musique.

Chansons et danses. Décompte provisoire des résultats à communiquer à l'A.F.M. vers 23 h. Soupe à l'oignon pour les bénévoles. Des petites tombolas seront réalisées au niveau des diverses manifestations et prises en charge par les associations organisatrices de ces manifestations si elles le souhaitent.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2008

Espace Julien Green - Marché de Noël de 10 à 18 h 30

À l'extérieur :

Vente de crêpes par Andrésy Cyclo et les soleils des Magnolias. Pêche à la ligne par l'Association Familiale.

Sous le marché couvert de 9h à 17h :

Bric broc organisé par Andrésy Tennis de table. (Le prix des emplacements sera destiné à l'A.F.M.) Un stand spécial Téléthon dont la vente totale sera à son profit. Restauration rapide le midi, Vente de crêpes, marrons et boissons chaudes par Les Soleils des Magnolias ».

Café des sports : à partir de 14 h.

Concours de belote, organisé au profit du Téléthon.

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008

Repas des Seniors au «Coq au Vin» organisé par la ville.

Tombola organisée par «les Soleils des Magnolias ».



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

OCTOBRE

24 Benjamin DROUET
26 Charon LE DEIST
27 Kiyane GUESSOUM

NOVEMBRE

02 Emmanuel CARNELET
03 Clélie MICHEL
07 Mélissa LABASTE
08 Jules SALIN
09 Elliott BROUSSARD
11 Mathilde HERMOSA
12 Maxime SIMON

TOUS NOS VŒUX À

NOVEMBRE

08 Nadia SADOUKI et Najib BISTANI
08 Carole LOUVIGNY et Driss GHROUSI

DÉCÈS

OCTOBRE

16 François MAUREL
19 François CRUCHANDEU
20 Jacqueline BINAUX
24 Romain POTIER
26 Nicole BORDESSOUL

NOVEMBRE

06 Georgine FERREZ
08 Marcel SIMON
09 Joseph GUYADER
10 Monique BIDOLI
12 Marcelle LECURAUD
24 Jean CHATELAIN

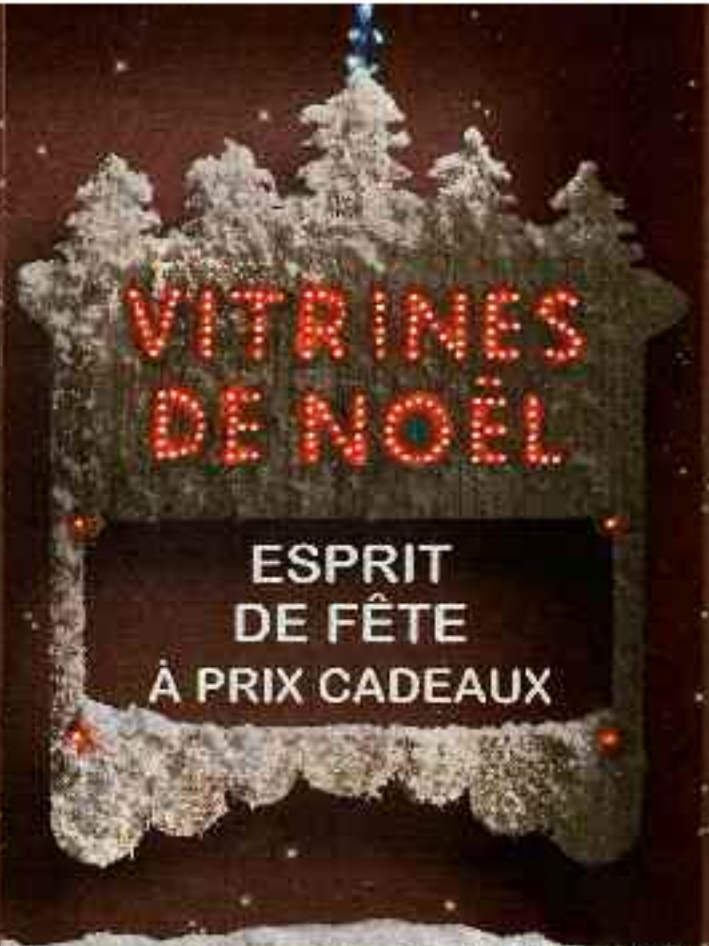
Infos@Andresy.com - novembre 2008 - Directeur de la Publication : Hugues RIBAUT - Rédacteur en Chef : Denis FAIST
Rédaction : Alexis BAKONYI - Réalisation et crédit photos : Service Communication - , Alexis BAKONYI - Maryline RAFFIN - Comité de rédaction :
Philippe DUSSART, Denis FAIST, Caroline LAPALUS, Maryline RAFFIN - Corrections : M. CRUMEYROLLE, M. VALBERT - Mise en page : Service Communication -
Imprimeur : ETC - Tirage : 6 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la mairie, avant le 20 de chaque mois pour une parution sur le mois d'après. Tél. 01 39 27 11 08 ou par e-mail : infos@andresy.com

www.e-leclerc.com

E.LECLERC 

CONFLANS-STE-HONORINE



ET EN PLUS,
FOIRE AUX CHAMPAGNES
ET 20% EN "TICKET E.LECLERC" SUR DE NOMBREUX PRODUITS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.